

Le ministre auprès de la ministre de l'économie  
De l'industrie et de l'emploi,  
Pour le ministre et par délégation:  
Par empêchement du directeur général  
de la compétitivité, de l'industrie  
et des services :  
Le délégué interministériel aux normes,  
J.-M. LE PARCO

Le ministre de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la pêche,  
Pour le ministre et par délégation:  
Le directeur des affaires financières,  
Sociales et logistiques,  
F. de LA GUERONNIERE

Le secrétaire d'Etat ;  
Chargé du commerce, de l'artisanat,  
Des petites et moyennes entreprises,  
Du tourisme, des services et de la consommation,  
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :  
La directrice générale  
De la concurrence, de la consommation  
Et de la répression des fraudes  
N. HOMOBONO

ANNEXE

MODÈLE DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché (raison sociale et adresse complète):

**DECATHLON**  
**4, Boulevard de Mons**  
**59650 Villeneuve d'Ascq**  
**France**

déclare que l'équipement de protection individuelle neuf (ou considéré comme neuf) décrit ci-après (description de l'EPI, marque, numéro de série) : **123006**  
est conforme (selon le type d'équipement de protection individuelle, remplir la colonne 1 ou 2).

| (1)   | (2)   |
|---|---|
| <p>aux dispositions applicables de l'annexe II figurant à la fin du titre 1<sup>er</sup> du livre III de la quatrième partie du code du travail conformément à l'article R. 4312-6 dudit code et, le cas échéant, à la norme EN NF..... conformément à l'article R. 4311-12 du code du travail</p>  | <p>au modèle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type (référence de l'attestation d'examen CE de type) n° <b>0072/372/162/04/16/0045</b>.<br/>délivrée par (3):<br/><b>IFTH - n°0072, Avenue, Guy de Collongue, 69134 ECULLY, FRANCE</b><br/>et, le cas échéant, est soumis à l'une des procédures mentionnées à l'article R. 4313-82, à savoir (rayer la mention inutile):<br/>a) la procédure de système de garantie de qualité CE décrite par les articles R. 4313-57 à R. 4313-61 du code du travail sous contrôle de l'organisme habilité(3).....<br/>b) la procédure de système d'assurance qualité CE de la production avec surveillance décrite par les articles R. 4313-62 à R. 4313-74 du code du travail sous le contrôle de l'organisme habilité (3)<br/>.....</p> |
| <p>(1) S'il s'agit d'un équipement de protection individuelle soumis à la procédure de contrôle interne de la fabrication dite aussi procédure «d'auto certification CE» (mentionné à l'article R. 4313-80).<br/>(2) S'il s'agit d'un équipement de protection individuelle soumis à la procédure d'examen CE de type (mentionné à l'article R. 4313-81).<br/>(3) Nom et adresse de l'organisme habilité.</p> |   |

Fait à Cestas, le 16 Mars de 2016  
Par (1) Gilles REMOND (Directeur Univers)



(1) Nom et fonction du signataire ayant reçu pouvoir pour engager le responsable de la déclaration.